



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance du 26 septembre 2018

19 h– École Henri-Forest

Présences :

Sophie Bélair, directrice	Stéphanie Charbonneau, parent
Rosalie Trépanier, enseignante	Mathilde Quillaud, parent
Catherine Bergeron, enseignante	Sébastien Dutil, parent
René Goulet, enseignant	Jean-Philippe Bernard, parent
Marie-Claude Hétu, service de garde	

Absences :

Pierre-Jérôme Légaré, parent	
Julie Harnois, parent substitut	

Invités :

1. Mot de bienvenue de la direction

M^{me} Bélair souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Parole au public

Aucun public présent.

3. Adoption de l'ordre du jour

La numérotation de l'ordre du jour est corrigée et les points redondants sont supprimés. Plusieurs points sont ajoutés au varia :

- Inscription parascolaire,
- Partager une vision transversale,
- Déclaration d'intérêt,
- Photo école

Respect du quorum et adoption de l'ordre du jour par résolution (**CÉ-HF-26092018-1**).
Proposé par M. Dutil, appuyé par M. Bernard.

4. Nomination d'un président

Il est proposé par M. Bernard, appuyé par M^{me} Quillaud, de nommer M^{me} Charbonneau présidente pour l'année 2018-2019 (**CÉ-HF-26092018-2**).

5. Nomination d'un vice-président

Il est proposé par M. Bernard, appuyé par M. Dutil, de nommer M. Bernard vice-président pour l'année 2018-2019 (**CÉ-HF-26092018-3**).

6. Nomination d'un secrétaire

Il est proposé par M. Dutil, appuyé par M. Bernard de nommer M^{me} Quillaud secrétaire d'assemblée pour l'année 2018-2019 (**CÉ-HF-26092018-4**).

7. Élection d'un membre de la communauté

Il n'y a pas de membre de la communauté présent.

8. Réélection d'un représentant au CRPRS

M^{me} Bélair informe les membres qu'un parent substitut (M^{me} Harnois) ne peut pas être représentant au CRPRS, comme il avait été décidé initialement. Une assemblée générale est obligatoire pour élire un nouveau membre parent, ou M. Bernard, élu représentant substitut, peut devenir représentant officiel. M. Bernard accepte d'être représentant officiel. M^{me} Harnois sera informée qu'elle pourra tout de même se présenter avec M. Bernard si elle le désire, mais qu'elle n'aura pas de droit de vote.

9. Mot de la présidente

M^{me} Charbonneau souhaite une bonne rentrée et une belle année scolaire à tous les membres.

10. Suivi et adoption du procès-verbal du 18 juin 2018

Le procès-verbal est déposé.

Adoption par résolution (**CÉ-HF-26092018-5**) du procès-verbal de l'assemblée du 18 juin 2018. Proposé par M. Dutil, appuyé par M. Bernard.

M^{me} Bélair fait état des suivis :

- Concernant le test SEVI, le comité Code de vie se rencontrera prochainement pour revoir le concept des pièces d'or et travailler de façon préventive avec les 5^e année.
- Le déficit de 1000 \$ au dernier budget a été absorbé par la CSMB.
- La classe multi n'a finalement pas été ouverte.
- Les Chromebook commandés ont été reçus. Il reste à former les enseignants et demander les autorisations aux parents pour l'adresse courriel des enfants.

11. Calendrier des séances

Les prochaines rencontres du conseil d'établissement sont déterminées :

- 24 octobre 2018
- 21 novembre 2018
- 12 décembre 2018 (cocktail de Noël)
- 30 janvier 2019 (provisoire)
- 20 février 2019

- 27 mars 2019
- 1^{er} mai 2019
- 5 juin 2019 (cocktail de fin d'année)

12. Dépôt de documents

Un document sera distribué au point 13.7.

13. Points d'information

13.1 Portrait-école 2018-2019

M^{me} Bélair dresse le portrait de l'école, quelques semaines après la rentrée :

- L'école compte environ 315 élèves, répartis dans 1 classe de maternelle 4 ans, 3 classes de maternelle 5 ans, 3 classe de 1^{re} année, 2 classes de 4^e, 5^e et 6^e année, et 1 classe DIL.
- L'école fait partie d'École montréalaise cette année encore.
- L'école accueille le Club des petits déjeuners et le Lait-école.
- La population de l'école est très diversifiée, 1/8^e des parents ne parlent ni le français ni l'anglais. Ces personnes sont difficiles à rejoindre et sont les plus défavorisées.
- Plusieurs professionnels sont présents à l'école (orthopédagogue, infirmière, hygiéniste dentaire, technicienne en éducation spécialisée, psychoéducatrice...), malgré une pénurie de main d'œuvre dans le réseau. Les services devront être priorisés.

13.2 Plan des mesures d'urgence

Le plan des mesures d'urgence a été révisé : une pratique d'évacuation a eu lieu le 14 septembre et une rencontre des enseignants au sujet du code de confinement a été réalisée.

13.3 OPP

L'école compte cette année un OPP (organisme de participation de parents). La première rencontre a eu lieu le 21 septembre. Les membres de l'OPP sont :

- Valérie Roy,
- Camille Lay,
- Diomandé Mah,
- Julie Harnois,
- Assia Benjelloune,
- Caroline Ropers,
- Lotfi Batouta,
- Sara Del Bello,
- Lydia Langlois,
- Caroline Bibeau.

Il est prévu qu'un billet soit publié chaque mois dans l'Info-parents et qu'une adresse courriel soit créée.

13.4 Mesure « école inspirante »

Un nouveau budget a été octroyé par le gouvernement sous le titre « école inspirante », dans le but d'absorber le coût des sorties scolaires de toute nature. Ce budget équivaut à 29,52 \$ par enfant et il s'ajoute aux autres subventions pour les sorties. Les sorties devront avoir lieu durant les heures d'école.

13.5 Cours de sexualité à l'école

Les enseignants n'ont pas reçu beaucoup d'information sur le sujet. La CSMB est en train de mettre en place un site web avec des capsules d'autoformation. Le cours sera équivalent à 5 heures par année et le travail de l'infirmière scolaire pourrait être compté pour ce cours.

Un budget a été libéré et un conseiller pédagogique a été embauché. Le cours commencera en janvier, ce qui laissera du temps aux enseignants pour se l'approprier.

13.6 Planifications annuelles

La direction est en train de vérifier la planification annuelle des enseignants. Les documents seront ensuite mis en ligne sur le site web de l'école.

13.7 Projet éducatif 2019-2023

M^{me} Bélair remet le document de la CSMB : Plan d'engagement vers la réussite. L'école devra produire son projet éducatif 2019-2023 qui découlera du plan de la CSMB.

14. Points d'adoption

14.1 Règles de régie interne

Le document est déposé. Aucune modification n'est proposée.

Adoption par résolution (**CÉ-HF-26092018-6**) des règles de régie interne. Proposé par M. Dutil, appuyé par M. Goulet.

15. Points d'approbation

15.1 Sorties éducatives 2018-2019

Les sorties sont présentées et approuvées :

- Cavalerie pour les 4^e année (octobre - gratuit)
- Planétarium mobile de la CSMB (6, 7 et 8 novembre – 350 \$)
- Pièce de théâtre pour les 3^e et 4^e année (avril - école montréalaise)
- Unité canine (janvier - gratuit)
- Les mots s'animent (théâtre pour le 2^e cycle) : 3 ateliers (novembre, décembre, janvier - gratuit pour les parents)
- Zoomobile pour les maternelle, 1^{re}, 2^e année et DI (3 décembre)
- Rencontre avec le bibliothécaire de la CSMB pour le 2^e cycle (gratuit)
- Ateliers guêpes pour le 2^e cycle
- Sortie à l'octogone pour 2^e cycle (juin) et pour les 2^e année

15.2 Campagnes de financement 2018-2019

M^{me} Lydia souhaite organiser une soirée cinéma le 26 octobre. Le coût d'entrée sera de 3 \$ par personne. Il y aura également une vente de grignotines à 1 \$ ou 2 \$ (barbe à papa, popcorn...). L'ouverture des portes sera à 18 h 15. Les profits seront utilisés pour une activité pour les élèves.

L'activité est approuvée.

15.3 Sorties du SDG / 2018-2019

Les coûts révisés sont présentés (différence de 20 à 30 sous par activité) suite au nouvel outil de gestion du Service de garde.

Les sorties sont approuvées.

Pour la prochaine journée pédagogique, 70 enfants sont inscrits aux quilles.

15.4 Levée de fonds pour l'Halloween 2018

Il est proposé de fournir aux enfants une boîte pour récolter des fonds pour lutter contre la leucémie à l'occasion de l'Halloween, comme cela a été fait les années précédentes.

La demande est approuvée.

16. Parole à la représentante du service de garde

M^{me} Héту indique qu'il y a eu beaucoup de changements administratifs depuis la rentrée (changements de classes, nouveaux élèves...). Cela a nécessité une réorganisation. Tout va bien avec les enfants.

17. Parole aux représentants des enseignants

M. Goulet indique que la composition musicale créée l'année passée pourrait être diffusée à Radio-Classique. M. Goulet se renseignera pour savoir si les droits d'auteur éventuels seront récupérés par l'auteur.

Une chanson d'Alex Nevski chantée par les élèves de la 1^{re} à la 6^e année sera enregistrée le 27 septembre. Elle sera disponible sur SoundCloud.

18. Parole à la représentante du comité régional de parents

Rien à signaler.

19. Parole à la représentante de la communauté

Rien à signaler.

20. Questions diverses

20.1 Inscription parascolaire

M^{me} Quillaud signale que l'inscription aux activités parascolaires cette année ne reflète pas ce qui avait été décidé l'année précédente. M^{me} Bélair indique qu'elle a discuté avec la CSMB et fait valoir la lourdeur administrative du processus imposé l'année dernière. Il a été convenu de facturer un prix raisonnable, et que si des profits étaient éventuellement générés, ils pourront servir à acheter du matériel pour l'activité parascolaire en ayant généré. Les membres sont satisfaits de la façon de procéder.

20.2 Cohérence entre les années

M^{me} Quillaud souligne que plusieurs activités menées par les enfants en classe (programmation...) s'interrompent et reprennent au fil des années, selon les projets des enseignants. Elle aimerait une vision globale et une progression d'année en année, plutôt que des initiatives individuelles et isolées.

M^{me} Bélair prend note de la remarque. Elle précise qu'il faut respecter l'autonomie professionnelle des enseignants et que, pour certaines matières (français...), des communautés d'apprentissage professionnel sont mises en place, afin de favoriser une transmission cohérente et coordonnée de la matière.

20.3 Photo école

Un suivi est demandé suite à la photo de classe. Il est proposé de revoir la formule pour les prochaines années, afin de trouver un photographe plus intéressant et qui verserait des redevances à l'école. L'OPP pourrait travailler sur ce sujet.

20.4 Déclaration de conflit d'intérêt

M. Bernard déclare son conflit d'intérêt car il travaille pour la compagnie Telus et que la CSMB est cliente de cette compagnie.

21. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21 h 07.

Stéphanie Charbonneau
Présidente

Sophie Bélair
Directrice